

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00260 Numéro SIREN : 431 955 749 Nom ou dénomination : A 2 C AIR COST CONTROL
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2022 sous le numéro de dépôt 1544

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

EXEMPLAIRE

Page 1

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 11 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU

32600 L ISLE JOURDAIN

Numéro SIRET* 4 3 1 9 5 5 7 4 9 0 0 0 6 1

Néant ☐

Exercice clos le :

13 11 02 2021

N° :

13 11 02 2021

Brut

Amortissements, provisions

Net

Net

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

Frais de développement *

CX

Concessions, brevets et droits similaires

AF

Fonds commercial (I)

AH

Autres immobilisations incorporelles

AJ

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AK

Terrains

AM

Constructions

AN

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

Autres immobilisations corporelles

AT

Immobilisations en cours

AV

Avances et acomptes

AX

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

AY

Autres participations

CT

Créances rattachées à des participations

CV

Autres titres immobilisés

BR

Prêts

BC

Autres immobilisations financières*

BE

TOTAL (II)

BF

Matières premières, approvisionnements

BG

En cours de production de biens

BH

En cours de production de services

BI

Produits intermédiaires et finis

BJ

Marchandises

BK

Avances et acomptes versés sur commandes

BL

Clients et comptes rattachés (3)*

BM

Autres créances (3)

BN

Capital souscrit et appelé, non versé

BO

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)

BP

Disponibilités

BQ

Charges constatées d'avance (3)*

BR

TOTAL (III)

BS

Frais d'émission d'emprunt à étau

BT

Primes de remboursement des obligations

BU

Ecart de conversion actif*

BV

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

BW

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations

Stocks

Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital

Formulaire obligatoire Article 53 A
du Code général des impôts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	29 400 363	32 051 103
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 465 709	4 097 923
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	37 266 073
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	79 204	137 295
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	79 204	137 295
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	138 708	161 597
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 639 174	6 499 620
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 931 632	1 687 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	219 719	119 938
C'ompte régul	EB	86 562	30 471	
TOTAL (IV)		EC	9 015 795	8 498 909
Ecart de conversion passif * (V)		ED	57 473	6 582
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	46 418 545	49 191 811
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	9 015 795	8 498 909
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		A2C AIR COST CONTROL				Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 161 716	FB	25 956 258	FC	47 117 974	47 116 868	
	Production vendue	biens* services*	FD	769 648	FE	685 139	FF	1 454 787	1 361 418
			FG	17 115	FH	39 495	FI	56 610	67 898
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 948 479	FK	26 680 892	FL	48 629 371	48 546 184	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	21 500	1 080		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	685 349	446 759		
	Autres produits (1) (11)				FQ	183 816	1 216		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	49 520 036	48 995 239
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	28 494 085	35 727 105	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 516 024	(3 254 391)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	955 463	909 458	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	98 511	39 923	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 725 933	2 982 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	274 850	439 751	
	Salaires et traitements*					FY	3 740 845	3 909 583	
	Charges sociales (10)					FZ	1 700 041	1 639 551	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	363 867	341 529	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	167 973	125 380		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)			GE	324 279	149 508			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	44 361 870	43 009 941
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 158 166	5 985 298	
APPLICATIONS AU COMPTABLE	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		5 792	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 027	31 903	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 471	56 489	
	Différences positives de change					GN	58 596	187 226	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	82 094	281 410	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	23 234	10 471	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 470	2 801	
	Différences négatives de change					GS	82 359	574 326	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	130 064	587 598	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(47 969)	(306 188)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 110 196	5 679 110	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	70 952	149 901
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	833	20 932
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	110 854	90 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	182 639	260 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	(1 013)	7 360
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 876
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	94 000	16 248
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	92 987	28 484
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	89 652	232 348
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	299 029	250 703
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 435 110	1 562 832
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	49 784 770	49 537 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	46 319 060	45 439 559
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 465 709	4 097 923
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY	IG	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	{	- Crédit bail mobilier *	- Crédit bail immobilier	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	4 500	11 400
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) Dont transferts de charges	AI	637 286	409 187	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CAG C'RDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	207	221	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	AA			
Dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) cf état annexe		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		92 987	182 639	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46 418 545.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 48 629 371.22 Euros et dégageant un bénéfice de 3 465 709.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact COVID :

La crise économique provoquée par la COVID 19 a fortement impacté l'activité de la société pour la 2ème année consécutive.

Le chiffre d'affaires est équivalent à l'année dernière mais très en deça de celui de 2019, en baisse de 35%.

Grâce à sa très bonne situation financière, l'entreprise n'a pas eu besoin de solliciter :

- un prêt garanti par l'Etat
- un échéancier de paiements de ses cotisations sociales et fiscales

Elle a eu recours à l'activité partielle au cours des premiers mois de l'exercice comptable, sans impact significatif sur le compte de résultat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Ecart de change :

Il est à noter un changement de comptabilisation des écarts de change sur les créances et dettes commerciales. En effet, depuis le 01/11/2020, ces écarts sont constatés en résultat d'exploitation alors qu'ils étaient en résultat financier sur les exercices précédents.

Contrôle fiscal :

Le contrôle fiscal qui s'est déroulé en 2017 a abouti à une proposition de rehaussement des valeurs locatives. Le tribunal administratif de Pau a été saisi afin de contester la décision de l'administration fiscale. L'intégralité des conséquences fiscales ont été payées à ce jour, à savoir :

- La taxe foncière 2016 :

- montant provisionné : 163.370 euros
- montant payé s/l'exercice : 135.695 euros
- le différentiel (27.675 euros) impacte le résultat exceptionnel de l'exercice

- Les taxes foncières 2017 à 2019 :

- montants provisionnés : 440.979 euros
- montants payés s/l'exercice : 420.394 euros
- le différentiel (20.585 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

- Les cotisations foncières des entreprises 2019 à 2020 :

- montants provisionnés : 192.337 euros
- montants payés s/l'exercice : 204.031 euros
- le différentiel (-11.694 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

- La cotisation foncière des entreprises 2018 : la provision a été maintenue mais son montant a été abaissé à hauteur du montant payé et consigné pour 95.483 euros. Le différentiel (5.287 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice.

- La cotisation foncière des entreprises 2019 :

- montant provisionné : 103.626 euros
- montant payé s/l'exercice : 100.022 euros
- le différentiel (3.604 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

A la demande de l'administration fiscale une somme de 412.437 euros avait été consignée et comptabilisée en autres créances.

Au cours de l'exercice, la société a versé une somme complémentaire de 95.483 euros au titre de la CFE 2018.

Au 31 octobre le montant total de cette créance s'élève à 507.920 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	275 781		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 281 459		179 243
Installations générales agencements aménagements divers	391 633		5 257
Matériel de transport	15 426		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	937 117		12 333
Avances et acomptes	251 077		515 963
TOTAL	3 876 712		712 796
Prêts, autres immobilisations financières	86 355		
TOTAL	86 355		
TOTAL GENERAL	4 238 848		712 796

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			275 781	
TOTAL			275 781	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 460 701	
Installations générales agencements aménagements divers			396 891	
Matériel de transport			15 426	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 989	934 461	
Avances et acomptes			767 039	
TOTAL		14 989	4 574 518	
Prêts, autres immobilisations financières		3 778	82 578	
TOTAL		3 778	82 578	
TOTAL GENERAL		18 767	4 932 877	

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	239 059	27 197		266 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 568 515	202 489		1 771 004
Installations générales agencements aménagements divers	258 887	39 204		298 091
Matériel de transport	15 426			15 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	676 990	94 977	14 989	756 979
TOTAL	2 519 818	336 670	14 989	2 841 499
TOTAL GENERAL	2 758 877	363 867	14 989	3 107 756

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	27 197				
Instal.techniques matériel outillage indus.	202 489				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 204				
Matériel de bureau informatique mobilier	94 977				
TOTAL	336 670				
TOTAL GENERAL	363 867				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	10 471	23 234	10 471		23 234
Autres provisions pour risques et charges	126 824	40 000	110 854		55 970
TOTAL	137 295	63 234	121 325		79 204

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	591 673	143 870	-0		735 543
Sur comptes clients	59 796	24 103	48 064		35 835
Autres provisions pour dépréciation		54 000			54 000
TOTAL	651 469	221 973	48 064		825 379
TOTAL GENERAL	788 764	285 207	169 389		904 583
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		167 973	48 064		
financières		23 234	10 471		
exceptionnelles		94 000	110 854		

Autres provisions pour risques et charges :

Les autres provisions pour risques d'un montant total de 55.970 euros portent sur des risques commerciaux pour 15.970 euros et sur des risques sociaux pour 40.000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 850	2 850	
Autres immobilisations financières	79 728		79 728
Clients douteux ou litigieux	7 354	7 354	
Autres créances clients	10 381 991	10 381 991	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 326	1 326	
Taxe sur la valeur ajoutée	102 263	102 263	
Divers état et autres collectivités publiques	15 613	15 613	
Débiteurs divers	837 042	837 042	
Charges constatées d'avance	135 563	135 563	
TOTAL	11 563 730	11 484 002	79 728
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 278		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 639 174	6 639 174		
Personnel et comptes rattachés	1 068 889	1 068 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 568	458 568		
Impôts sur les bénéfices	104 538	104 538		
Taxe sur la valeur ajoutée	139 601	139 601		
Autres impôts taxes et assimilés	160 036	160 036		
Autres dettes	219 719	219 719		
Produits constatés d'avance	86 562	86 562		
TOTAL	8 877 088	8 877 088		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	8 000,0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la fin d'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	370
Autres créances	335 149
Total	335 519

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 753
Dettes fiscales et sociales	1 295 431
Autres dettes	181 134
Total	2 072 318

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		135 563
Total		135 563
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		86 562
Total		86 562

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	23 234		23 234	
Dettes d'exploitation				57 473
Total	23 234		23 234	57 473

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	2 767 223		
Autres créances	109 902		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 465 145		
Autres dettes	3 312		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	47 117 974
Ventes de produits finis	1 454 787
Prestations de services	56 610
Total	48 629 371

Répartition par secteur géographique	Montant
France	21 948 478
Etranger	26 680 893
Total	48 629 371

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	30
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	23
Total	85

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	5 110 196	1 410 367
Résultat exceptionnel (hors participation)	89 652	24 743
Résultat comptable (hors participation)	5 199 848	1 435 110

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18,350 euros. Ces honoraires sont facturés au titre :

- du contrôle légal des comptes : 18.350 euros
- des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement de la société est estimé à 408.535 euros.

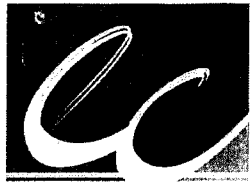
Les éléments de calcul retenus sont :

- départ à la retraite entre 62 et 67 ans, selon la génération, pour la retraite à taux plein
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2018-2017
- progression annuelle des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 0,80%
- taux de charges sociales : 41,48% pour les cadres, 36% pour les techniciens et 29,6% pour les employés
- âge d'entrée dans la vie active : 22 ans pour les cadres, 20 ans pour les non cadres
- modalités de départ à la retraite : 100% à l'initiative de l'employé (départ volontaire)

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
HEICO CORPORATION			3000 TAFT STREET 30021 FLORIDE



Xavier DENIS-FARGE

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

EXEMPLAIRE
POUR LE GREFFE

"A2C" AIR COST CONTROL

11 rue du Commandant Cousteau
ZAC du Pont Peyrin
32600 L'ISLE JOURDAIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2021

« A 2 C »

AIR COST CONTROL

S.A.S. au capital de 1 000 000 €

Siège social : 11 rue du Commandant Cousteau
ZAC du Pont Peyrin
32600 L'ISLE-JOURDAIN

RCS AUCH 431 955 749

R A P P O R T

D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

S U R L E S C O M P T E S A N N U E L S

Exercice clos le 31 octobre 2021

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2C relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

- L'annexe des comptes annuels précise les impacts COVID sur l'activité de la société. Nous avons apprécié les informations présentées.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejont des Moulinais
31500 TOULOUSE

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,
Le 28 mars 2022

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Xavier DENIS-FARGE
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 11 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU		32600 L ISLE JOURDAIN	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43195574900061		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 02 02 1	
		N-1 13 11 02 02 0	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des modifications concernant cette rubrique sont déposées dans la notice n° 2022

En Euros

SAS SYGNATURES

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.....0.0.0.....0.0.0.....)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	29 400 363	32 051 103
	Report à nouveau	DH		
	Q RTKS@S CD K&MDQBIBD 'a, m etbd nt odqpd(	DI	3 465 709	4 097 923
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	37 266 073	40 549 025
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	79 204	137 295
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	79 204	137 295
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	138 708	161 597
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 639 174	6 499 620
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 931 632	1 687 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	219 719	119 938
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	86 562	30 471
	TOTAL (IV)	EC	9 015 795	8 498 909
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	57 473	6 582
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	46 418 545	49 191 811
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 015 795	8 498 909
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C&S	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 161 716	FB	25 956 258	FC	47 117 974	47 116 868	
	Production vendue	FD	769 648	FE	685 139	FF	1 454 787	1 361 418	
		FG	17 115	FH	39 495	FI	56 610	67 898	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 948 479	FK	26 680 892	FL	48 629 371	48 546 184	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	21 500	1 080	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	685 349	446 759	
	Autres produits (1) (11)					FQ	183 816	1 216	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	49 520 036	48 995 239	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	28 494 085	35 727 105	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 516 024	(3 254 391)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	955 463	909 458	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	98 511	39 923	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 725 933	2 982 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	274 850	439 751	
	Salaires et traitements*					FY	3 740 845	3 909 583	
	Charges sociales (10)					FZ	1 700 041	1 639 551	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	363 867	341 529	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	167 973	125 380	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	324 279	149 508	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	44 361 870	43 009 941	
	0 , Q RTKS@ C@WKNH@SHNM 'H, HH					GG	5 158 166	5 985 298	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		5 792	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 027	31 903	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 471	56 489	
	Différences positives de change					GN	58 596	187 226	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	82 094	281 410	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	23 234	10 471	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 470	2 801	
	Différences négatives de change					GS	82 359	574 326	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	315 000	587 598	
1 , Q RTKS@ EHM@BHDQ 'U , UH						GV	(47 969)	(306 188)	
2 , Q RTKS@ BNT@QMS @U@MS HL Q-SR 'H, HH, HU * U , UH						GW	5 110 196	5 679 110	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A2C AIR COST CONTROL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	70 952	149 901	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	833	20 932	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	110 854	90 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	182 639	260 832	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	(1 013)	7 360	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		4 876	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	94 000	16 248	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	92 987	28 484	
3 , Q RTKS@S DABDOSHMMDK' UHH, UHH										HI	89 652	232 348	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	299 029	250 703	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 435 110	1 562 832	
SNS@K CDR CONCTISR 'H' HHH* U * UHH										HL	49 784 770	49 537 481	
SNS@K CDR BG@QF DR 'HH' HU * UH* UHH* HV* W										HM	46 319 060	45 439 559	
4 , A/ M/ EBDNT CDQSD 'Sns' kcdr oqnt lsr , sns' kcdr bg` qf dr (										HN	3 465 709	4 097 923	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont :	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont :	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	4 500	11 400	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	637 286	409 187	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	207	221	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										92 987		182 639	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Composition du capital social	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	6
Créances immobilisées	6
Evaluation des matières et marchandises	6
Dépréciation des stocks et en cours	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Dépréciation des créances	7
Disponibilités en Euros	7
Disponibilités en devises	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	8
Ecart de conversion sur opérations en devises	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Ventilation de l'effectif moyen	9
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	9
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	10

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46 418 545.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 48 629 371.22 Euros et dégageant un bénéfice de 3 465 709.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact COVID :

La crise économique provoquée par la COVID 19 a fortement impacté l'activité de la société pour la 2ème année consécutive.

Le chiffre d'affaires est équivalent à l'année dernière mais très en deça de celui de 2019, en baisse de 35%.

Grâce à sa très bonne situation financière, l'entreprise n'a pas eu besoin de solliciter :

- un prêt garanti par l'Etat
- un échéancier de paiements de ses cotisations sociales et fiscales

Elle a eu recourt à l'activité partielle au cours des premiers mois de l'exercice comptable, sans impact significatif sur le compte de résultat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejont des Moulinais
31500 TOULOUSE

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Ecarts de change :

Il est à noter un changement de comptabilisation des écarts de change sur les créances et dettes commerciales. En effet, depuis le 01/11/2020, ces écarts sont constatés en résultat d'exploitation alors qu'ils étaient en résultat financier sur les exercices précédents.

Contrôle fiscal :

Le contrôle fiscal qui s'est déroulé en 2017 a abouti à une proposition de rehaussement des valeurs locatives. Le tribunal administratif de Pau a été saisi afin de contester la décision de l'administration fiscale. L'intégralité des conséquences fiscales ont été payées à ce jour, à savoir :

- La taxe foncière 2016 :

- montant provisionné : 163.370 euros
- montant payé s/l'exercice : 135.695 euros
- le différentiel (27.675 euros) impacte le résultat exceptionnel de l'exercice

- Les taxes foncières 2017 à 2019 :

- montants provisionnés : 440.979 euros
- montants payés s/l'exercice : 420.394 euros
- le différentiel (20.585 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

- Les cotisations foncières des entreprises 2019 à 2020 :

- montants provisionnés : 192.337 euros
- montants payés s/l'exercice : 204.031 euros
- le différentiel (-11.694 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

- La cotisation foncière des entreprises 2018 : la provision a été maintenue mais son montant a été abaissé à hauteur du montant payé et consigné pour 95.483 euros. Le différentiel (5.287 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice.

- La cotisation foncière des entreprises 2019 :

- montant provisionné : 103.626 euros
- montant payé s/l'exercice : 100.022 euros
- le différentiel (3.604 euros) impacte le résultat d'exploitation de l'exercice

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
10, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

A la demande de l'administration fiscale une somme de 412.437 euros avait été consignée et comptabilisée en autres créances.

Au cours de l'exercice, la société a versé une somme complémentaire de 95.483 euros au titre de la CFE 2018.

Au 31 octobre le montant total de cette créance s'élève à 507.920 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	275 781		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 281 459		179 243
Installations générales agencements aménagements divers	391 633		5 257
Matériel de transport	15 426		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	937 117		12 333
Avances et acomptes	251 077		515 963
TOTAL	3 876 712		712 796
Prêts, autres immobilisations financières	86 355		
TOTAL	86 355		
TOTAL GENERAL	4 238 848		712 796

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			275 781	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 460 701	
Installations générales agencements aménagements divers			396 891	
Matériel de transport			15 426	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 989	934 461	
Avances et acomptes			767 039	
TOTAL		14 989	4 574 518	
Prêts, autres immobilisations financières		3 778	82 578	
TOTAL		3 778	82 578	
TOTAL GENERAL		18 767	4 932 877	

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	239 059	27 197		266 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 568 515	202 489		1 771 004
Installations générales agencements aménagements divers	258 887	39 204		298 091
Matériel de transport	15 426			15 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	676 990	94 977	14 989	756 979
TOTAL	2 519 818	336 670	14 989	2 841 499
TOTAL GENERAL	2 758 877	363 867	14 989	3 107 756

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	27 197				
Instal.techniques matériel outillage indus.	202 489				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 204				
Matériel de bureau informatique mobilier	94 977				
TOTAL	336 670				
TOTAL GENERAL	363 867				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	10 471	23 234	10 471		23 234
Autres provisions pour risques et charges	126 824	40 000	110 854		55 970
TOTAL	137 295	63 234	121 325		79 204

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	591 673	143 870	-0		735 543
Sur comptes clients	59 796	24 103	48 064		35 835
Autres provisions pour dépréciation		54 000			54 000
TOTAL	651 469	221 973	48 064		825 379
TOTAL GENERAL	788 764	285 207	169 389		904 583
Dont dotations et reprises d'exploitation		167 973	48 064		
financières		23 234	10 471		
exceptionnelles		94 000	110 854		

Autres provisions pour risques et charges :

Les autres provisions pour risques d'un montant total de 55.970 euros portent sur :

- un litige commercial pour 15.970 euros
- un litige social pour 40.000 euros

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 850	2 850	
Autres immobilisations financières	79 728		79 728
Clients douteux ou litigieux	7 354	7 354	
Autres créances clients	10 381 991	10 381 991	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 326	1 326	
Taxe sur la valeur ajoutée	102 263	102 263	
Divers état et autres collectivités publiques	15 613	15 613	
Débiteurs divers	837 042	837 042	
Charges constatées d'avance	135 563	135 563	
TOTAL	11 563 730	11 484 002	79 728
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 278		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 639 174	6 639 174		
Personnel et comptes rattachés	1 068 889	1 068 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 568	458 568		
Impôts sur les bénéfices	104 538	104 538		
Taxe sur la valeur ajoutée	139 601	139 601		
Autres impôts taxes et assimilés	160 036	160 036		
Autres dettes	219 719	219 719		
Produits constatés d'avance	86 562	86 562		
TOTAL	8 877 088	8 877 088		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	8 000.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la fin d'exercice.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	370
Autres créances	335 149
Total	335 519

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 753
Dettes fiscales et sociales	1 295 431
Autres dettes	181 134
Total	2 072 318

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		135 563
Total		135 563
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		86 562
Total		86 562

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	23 234		23 234	
Dettes d'exploitation				57 473
Total	23 234		23 234	57 473

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	2 767 223		
Autres créances	109 902		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 465 145		
Autres dettes	3 312		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	47 117 974
Ventes de produits finis	1 454 787
Prestations de services	56 610
Total	48 629 371

Répartition par secteur géographique	Montant
France	21 948 478
Etranger	26 680 893
Total	48 629 371

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	23
Total	84

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	5 110 196	1 410 367
Résultat exceptionnel (hors participation)	89 652	24 743
Résultat comptable (hors participation)	5 199 848	1 435 110

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejont des Moulinais
31500 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.350 euros. Ces honoraires sont facturés au titre :

- du contrôle légal des comptes : 18.350 euros
- des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement de la société est estimé à 408.535 euros.

Les éléments de calcul retenus sont :

- départ à la retraite entre 62 et 67 ans, selon la génération, pour la retraite à taux plein
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2018-2017
- progression annuelle des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 0,80%
- taux de charges sociales : 41,48% pour les cadres, 36% pour les techniciens et 29,6% pour les employés
- âge d'entrée dans la vie active : 22 ans pour les cadres, 20 ans pour les non cadres
- modalités de départ à la retraite : 100% à l'initiative de l'employé (départ volontaire)

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
HEICO CORPORATION			3000 TAFT STREET 30021 FLORIDE

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

« A 2 C » AIR COST CONTROL
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 11 Rue du Commandant Cousteau - ZAC Pont Peyrin II
32600 L'ISLE-JOURDAIN
RCS AUCH 431 955 749

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 AVRIL 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'élevant à 3 465 709,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 465 709,37 euros

En totalité au compte « autres réserves » 3 465 709,37 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Revenus distribués</i>	<i>Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI</i>	<i>Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI</i>
31/10/2020	NEANT	-	-
31/10/2019	NEANT	-	-
31/10/2018	NEANT	-	-

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 9 décembre 2020, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 4 121 125 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 3 août 2021, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 627 537 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10 janvier 2022, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 477 397 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

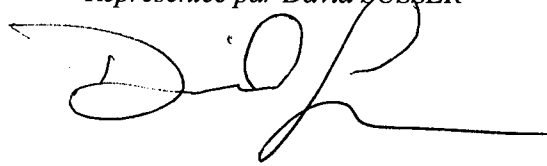
Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 7 mars 2022, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 154 016 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».



QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
P/LLP ENTREPRISES, LLC
Présidente
Représentée par David SUSSER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Sussner', written over the printed name 'David SUSSER'.